

REGLEMENTS TECHNIQUES PLAN D' ACTIONS TUMBLING



**ZONE OUEST
SAISON
2016-2017**

Sommaire :

REGLEMENT TECHNIQUE

Généralités	Page 2
Programme de compétition	Page 3
Notation	Page 4
Organisation des compétitions	Page 5
Spécificité de la filière	Page 6

PLAN D' ACTIONS

La formation des juges	Page 7
La formation des cadres	Page 8
Regroupements de zone	Page 9

TABLEAU SYNOPTIQUE TUMBLING - 2016 / 2017

FILIÈRES	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999 & avant	Prog.	Accès finales	Finalité	Certificat de performance
FILIÈRE INTER-REGIONALE (Trophée Fédéral)							15 ans et +				FFG	Tous les participants aux régions et finales de zone de la filière inter-régionale	Trophée Fédéral	Non
				12 - 14 ans										
	9 - 12 ans													
LE TROPHEE FEDERAL EST UNE COMPETITION PAR EQUIPE UNIQUEMENT														
COMPETITION PAR EQUIPES	Filière Inter-Régionale	Challenge Toutes Catégories									FFG	Championnats régionaux et de zones individuels	Trophée Fédéral	Non
		Challenge 9 - 14 ans												

Correspondant Tumbling :

Didier SEMMOLA : didsemmola@aol.com

1. LE PROGRAMME DE COMPETITION

Cette compétition est destinée aux débutants et initiés.

Le programme de compétition consiste en la réalisation de 2 exercices libres de 5 éléments enchaînés.

Les gymnastes peuvent répéter les mêmes éléments à l'intérieur d'une série ou d'une série à l'autre mais les deux exercices ne peuvent pas être strictement identiques. La présentation de deux séries identiques entraîne la pénalisation de 0,5 point à l'exécution (exigence manquante).

Si le 5^{ème} élément n'est pas un salto, il doit être un saut extension qui est évalué dans sa tenue et son amplitude.

En cas de chute survenue avant la fin du troisième élément, un second essai est accordé. Le compétiteur est pénalisé d'un point.

Au second essai, en cas de chute survenue avant la fin du troisième élément, les éléments réalisés sont pris en compte à l'exécution et à la difficulté.

Pour les catégories 9-11 ans et 12-14 ans et pour le Challenge 9-14 ans du Trophée Fédéral, les gymnastes entament la compétition par la présentation d'un élément acrobatique. Cet élément peut être présenté seul ou au terme d'une série de 3 éléments maximum. Il est évalué sur 2 points à l'exécution.

Les gymnastes de ces catégories présentent ensuite leurs 2 séries libres de 5 éléments.

Le Juge Arbitre de la compétition se réserve le droit de faire changer un exercice ou interdire la participation à un gymnaste, si la sécurité de celui-ci est mise en cause.

Le classement est à l'initiative de la zone. Il peut être masculin/féminin ou mixte. Il peut être individuel et/ou par équipe.

2. NOTATION

La décision d'un jury à trois ou cinq notes d'exécution est prise à l'issue des engagements pour la compétition. **Pour un jury à trois notes d'exécution**, la notation de chaque exercice se fait de la manière suivante :

Note de l'exercice = moyenne des 3 notes d'exécution + difficulté.

Pour un jury à cinq notes d'exécution, la notation de chaque exercice se fait de la manière suivante :

Note de l'exercice : moyenne des 3 notes médianes d'exécution + difficulté.

Note d'exécution : la note de base est de 10 points (1 point par touche réalisée + 5 points). Les pénalités d'exécution de chaque figure (tenue du corps, axe, rythme, amplitude) sont déduites jusqu'à 0.5 pt par élément.

Note de difficulté : c'est la somme des valeurs de chaque élément pour chaque exercice, les éléments prennent les valeurs suivantes :

NOM	SYMBOLES	VALEUR
Roue	R	0.1
Rondade	(0.1
Flic Flac	f	0.3
Saut de main 1 pied ou 2 pieds	S	0.3
Flip avant	. f	0.3
Tempo	^	0.5
Salto arrière groupé	- o	0.5
Salto arrière carpé	- <	0.6
Salto arrière tendu	- /	0.6
Salto avant groupé	. - o	0.6
Salto avant carpé	. - <	0.7
Salto avant tendu	. - /	0.7
Barani	. 1	1.3
Salto arrière tendu ½ vrille	1	1.2
Vrille arrière	2	1.4
Vrille et demi arrière	3	1.6
Double vrille arrière	4	1.8

Note finale = note libre 1 + note libre 2 (+ élément acrobatique pour les 9-11 et Challenge Découverte).

Note acrobatique = moyenne des 3 médianes à l'exécution + valeur en difficulté de l'élément.

3. ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Les sélectives

Tous les gymnastes ayant participé aux championnats régionaux ou aux championnats de zones de la Filière Inter-Régionale sont sélectionnés pour le Trophée Fédéral par équipe. Il n'y a plus de compétition individuelle lors du Trophée Fédéral (Festigym).

À l'issue des sélectives pour le Championnat de France en Filière Nationale, les gymnastes ayant pris part à une ou plusieurs sélectives et n'ayant pas réalisé les minima sont sélectionnés pour le Trophée Fédéral.

Le Trophée Fédéral

Définition : le Trophée Fédéral se déroule pendant le Festigym National.

C'est une compétition exclusivement par équipe.

2 classements par équipe sont réalisés :

- Le Challenge 9-14 ans
- Le Challenge Toutes Catégories

Une équipe est composée de trois à cinq gymnastes licenciés dans un même club et sélectionnés pour le Trophée Fédéral. Les équipes peuvent être mixtes.

Les trois meilleurs scores de l'équipe pour chacun des exercices de compétition sont additionnés pour donner le score de l'équipe. Challenge 9-14 : Total équipe = 3 meilleurs L1 + 3 meilleurs L2 + 3 meilleurs éléments acrobatiques

Challenge Toutes catégories : Total équipe = 3 meilleurs L1 + 3 meilleurs L2

L'équipe obtenant le score le plus élevé remporte la compétition.

Les clubs peuvent engager plusieurs équipes dans chaque catégorie.

4. SPÉCIFICITÉS DE LA FILIÈRE

Tenues

Chaussons et chaussettes blanches ou pieds nus.

Justaucorps pour les filles (t-shirt uni et cycliste uni tolérés).

Short et Léotard (t-shirt uni toléré) pour les garçons.

Les gymnastes d'une même équipe doivent porter une tenue identique. Dans le cas des équipes mixtes, la couleur dominante de la tenue des filles et des garçons doit être similaire.

Juges

Tous les clubs qui engagent une équipe sont susceptibles de fournir un juge pour la durée de la compétition de la catégorie dans laquelle le club est engagé. Ce juge doit être de **niveau 2** minimum. À l'issue des engagements des équipes pour le Trophée Fédéral, un tirage au sort du jury pour chacune des catégories est réalisé. La composition du jury sera diffusée sur le site fédéral (Calendrier / Festigym)

Les clubs tirés au sort doivent confirmer la présence de leur juge au plus tard 10 jours avant le début de la compétition à l'adresse suivante :

marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Matériel

Le matériel sur lequel se déroule le Trophée Fédéral :

- piste gonflable,
- course d'élan à hauteur de piste de 6m de long minimum,
- aire de réception de 3m x 6m à hauteur de piste.

Les paramètres de la piste gonflable ne peuvent être modifiés en cours de compétition, sauf pour des raisons de sécurité.

Les épreuves sélectives quant à elles peuvent se dérouler sur tout type de support (trampoline linéaire ou fast-track, piste de tumbling, piste d'acrobatie, etc.).

Cartes de compétition

Il n'y a plus nécessité de fournir des cartes de compétition.

Engagement au Trophée Fédéral

Les clubs doivent engager leurs équipes en précisant la composition nominative de celles-ci selon les modalités précisées dans le dossier technique de la compétition

LA FORMATION DES JUGES EN TUMBLING

SAISON 2016 – 2017

Contacts :

Yves TARIN - yves.tarin.tsa@gmail.com

Coordonnateur - Didier SEMMOLA : didsemmola@aol.com

[Formation et examen juges niveaux 1 et 2](#)

Contenu de la formation :

- Bases et outils nécessaires au juge pour officier en compétition.
- Séances de travail sur vidéos

Cf. : brochure jugement Tu 2017-2020 en pièce jointe

Conditions:

- o être licencié(e) à la FFG
- o avoir 15 ans minimum au 31 août 2017
- o être en possession du carnet de juge (si juge dans autre discipline, sinon fourni par la structure organisatrice)
- o être en possession du règlement technique trampoline-Tumbling (visualisable gratuitement sur le site fédéral www.ffgym.com/extranet/base_documentaire/technique_et_sportif/brochures/techniques/Trampoline-Tumbling ou en vente chez France Promo gym).

Dates des formations et examens :

- **Formation Juges 1 et 2** : 1 et 2 Octobre 2016 - Rennes
- **Formation et Examen Juge 1 et Juge 2** : 15 et 16 octobre 2016 - Rennes

[Recyclage juges niveaux 1 et 2](#)

La saison 2012-2013 était la saison du recyclage pour le cycle 2013-2016. Si certains juges n'ont pas pu se recycler la saison dernière, un recyclage exceptionnel peut –être demandé. Dans ce cas, prendre contact avec **Yves TARIN** : yves.tarin.tsa@gmail.com

[Formation juges niveaux 3](#) : 5 et 6 novembre 2016 – Paris (siège de la Fédération)

CONTACT :

Marion LIMBACH-TARIN: marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Important : Pas de formation juge niveau 4 cette année

Pour la pré-inscription et l'inscription, veuillez-vous renseigner sur le site fédéral (www.ffgym.com)

LA FORMATION DES CADRES EN TUMBLING

SAISON 2016 – 2017

Animateur :

Contacts :

Yves TARIN - yves.tarin.tsa@gmail.com

Coordonnateur - Didier SEMMOLA : didsemmola@aol.com

Pour le cycle 2016-2020, la Fédération Française de Gymnastique a réorganisé les nouveaux parcours de formations permettant l'obtention des diplômes fédéraux.

Le diplôme Animateur « Tumbling » n'existe pas. Par conséquent, le diplôme requis à l'entrée en formation moniteur tumbling est l'animateur Animateur GAM ou GAF.

Objectif de formation :

- Donner aux futurs encadrants les bases pour la pratique du trampoline.
- Donner les outils gymniques, principalement au sol, pour la formation des jeunes gymnastes à destination du Trampoline et du Tumbling.

Contenus de formation :

- Sécurité et approche technique pour la pratique du trampoline.
- Pédagogie et approche de la préparation physique
- Les bases en anatomie et biomécanique.

Épreuves certificatives :

Conditions:

- ☞ Être licencié(e) à la FFG
- ☞ Être né(e) en 2000 et avant (Possibilité pour les stagiaires nés en 2000 pour une validation officielle la saison suivante)
- ☞ Être en possession du règlement technique fédéral TSA (à acheter chez France Promo Gym),

Dates des formations et examens :

- **Module 1** : 13 et 14 février 2016 - Rennes
- **Module 2** : 19 et 20 mars 2016 - Rennes

Moniteur fédéral :

Il n'y a pas formation Moniteur Tumbling sur l'année 2017.
La prochaine session sera sur l'année 2018

Entraîneur fédéral :

Une seule session est proposée au niveau national, renseignements, pré-inscription et inscription auprès du site fédéral (www.ffgym.com)



LES REGROUPEMENTS DE ZONE EN TUMBLING SAISON 2016 – 2017

Deux stages de perfectionnement seront proposés à tous les clubs de la zone Ouest.

- **Stage n°1 : 18 et 19 Février 2017** (Rennes)
- **Stage n°2 : 8 et 9 Avril 2017** (Le Mans)

Les objectifs sont les suivants:

- Stage d'entraînement et de perfectionnement de gymnastes.
- Echanges techniques, pédagogiques et réglementaires entre les entraîneurs sur le terrain.
- Partage de connaissances et expériences entre entraîneurs.
- Convivialité entre les gymnastes.

Stage n°1 du 18 et 19 Février 2017 (Rennes) :

Public :

- Athlètes âgés de 9 à 14 ans engagés dans une pratique compétitive Tumbling au sein de leur club (de la FIR à l'Elite). Une identification sera faite durant le stage.
- Athlètes âgés de 9 à 14 ans ayant une pratique gymnique compétitive en GAF ou en GAM souhaitant découvrir la discipline.
- Niveau gymnique requis : enchainement rondade /flip ou plus
- Niveau acrobatique : salto av, salto arrière groupé ou plus

Nombre de gymnastes par club : 1 à 5 gymnastes.

Capacité d'accueil et de fonctionnement : 30 gymnastes.

Stage du 8 et 9 Avril 2017 (Le Mans) :

Public :

- Athlètes identifiés lors du stage précédent.
- Athlètes engagés dans une pratique compétitive Tumbling au sein de leur club (Nationale / Elite).

Nombre de gymnaste par club : 1 à 5 gymnastes.

Capacité d'accueil et de fonctionnement : 20 gymnastes

Si certains clubs souhaitent participer mais n'ont pas de gymnastes de ces catégories, des demandes de dérogations peuvent être demandées à :

Yves TARIN - yves.tarin.tsa@gmail.com

Les entraîneurs, quant à eux, peuvent être de tout niveau (débutant ou confirmé)

NB : Une circulaire sera prochainement diffusée avec tous les renseignements techniques.